

# Modèle de guide préparation pour la foudre

Les personnes qui occupent les postes suivants sont responsables de prendre la décision d'arrêter l'activité, de déplacer les élèves dans un endroit sécuritaire et de déterminer s'il est sécuritaire de reprendre l'activité :

- Activités du programme-cadre : membres du personnel enseignant
- Intra-muros : membres du personnel enseignant, superviseurs d'activités intra-muros
- Sports interscolaires – Entraînements : membres du personnel enseignant/entraîneurs; Joutes : membres du personnel enseignant/entraîneurs en consultant l'arbitre
- Sorties en plein air : membres du personnel enseignant en consultant le guide d'excursion
- Fournisseurs d'activités à l'extérieur du terrain de l'école : membres du personnel enseignant en consultant le gestionnaire ou la direction des lieux
- Camps : membres du personnel enseignant en consultant la direction du camp

Un plan d'intervention en cas de foudre doit être rédigé avant le déroulement de l'activité de plein air. Il doit tenir compte des éléments suivants :

- Communication avec les élèves
- Orages potentiels
- Planification d'activités de plein air
- Premiers soins
- Procédures à suivre à l'extérieur, loin d'un abri intérieur sécuritaire
- Procédures à suivre pour les activités aquatiques
- Procédures à suivre pour les excursions pédestres avec ou sans sac à dos
- Reprise de l'activité